

ANNEXE I (recto)

Bureau des douanes de :

MANDAT DU COMMISSIONNAIRE EN DOUANES

I. - Cadre réservé au mandat

Le soussigné ou la soussignée

..... NIF : (1)

Représenté(e) par (2)

Agissant légalement en qualité de(3) (5)

Ou

Dûment habilité par (4) (5)

A. DONNE POUVOIR AU MANDATAIRE DESIGNÉ AU CADRE II

1. De le (la) représenter auprès de l'administration des douanes, d'accomplir toute formalité intéressant la douane et de signer (5)
 - Toutes déclarations et documents d'accompagnement sous tous régimes douaniers (5)
 - Toutes soumissions garanties et actes cautionnés (5)
 - Tous actes de nature contentieuse (procès-verbal, transaction, soumission, mainlevée) (5)
2. D'utiliser
 - Son crédit d'enlèvement cautionné (5)
 - Ses autres garanties et cautionnements mis en place (5)
3. D'acquitter le montant des seuls droits et taxes afférents aux déclarations et actes visés ci-dessus (5)
4. D'acquitter le montant des droits et taxes et pénalités afférents aux déclarations et actes visés ci-dessus (5)
5. De signer toutes obligations cautionnées souscrites en règlement des droits et taxes, qu'elles qu'en soient la nature et la détermination (5)

B. VALIDITE DU MANDAT

Le présent mandat

Mis en place (6)

Annulant et remplaçant celui enregistré le sous le n°.....
prend effet à la date de son acceptation par le receveur régional des douanes. Il reste valable jusqu'à la réception par le receveur des douanes d'un avis de résiliation adressé par lettre recommandée avec accusé de réception. Cet avis de résiliation deviendra effectif huit (8) jours francs après sa réception par le receveur des douanes.

Le présent mandat est valable dans le ressort du bureau des douanes de (5)

Fait à, le

Le mandant